

Délibération n° 009

**Objet : Programme de travail des études « Schéma Directeur »
pour les années 2000 et 2001/2004**

Le Comité Syndical, sur proposition de son Président, et après en avoir délibéré,

- 1. Approuve le programme de travail des études du Schéma Directeur pour l'année 2000.*
- 2. Prend acte du programme proposé au-delà (2001/2004).*
- 3. Décide de conclure avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (ADEUS) un Contrat d'Objectifs pour la réalisation des études nécessaires à l'élaboration du Schéma Directeur pour l'année 2000.*
- 4. Charge le Président du Syndicat de l'exécution de la présente délibération, qui sera transmise à Monsieur le Préfet du Bas-Rhin.*

*Adopté par le Comité Syndical
en date du 20 décembre 1999*